Fraisses (42) : du sursis pour sa 8eme condamnation après avoir agressé sexuellement sa collègue de travail ; la jeune femme a quitté l'entreprise, pas Toufik

10/11/2024 à 12h40



Toufik est sûr de lui, « c'était de la pure taquinerie ». Ce n'est pas du tout l'avis de sa collègue de travail, qui lui reproche une agression sexuelle. L'homme de 37 ans ajoute une huitième condamnation à son casier.

[…]

Toufik est un grand gars. Père de famille. Costaud. Sûr de lui. Il est jugé pour avoir agressé sexuellement sa collègue de travail, en juin 2023, dans l'entreprise qui les emploie à Fraisses. Madame décrit des paroles crues, des gestes indécents. « Malgré mon refus, il a continué à insister », affirme-t-elle.

[…]

« Personne ne m’a crue, le directeur n’a pris aucune mesure »

La procureure demande deux ans de prison, dont quinze mois avec sursis probatoire renforcé pendant deux ans. Toufik s’en tire bien : un an avec sursis probatoire, interdiction de contact avec la victime. Le tribunal constate son inscription au fichier des auteurs d’infraction sexuelle.

La plaignante a été invitée à témoigner pendant le procès. Édifiant. « J’étais en CDD depuis quatre mois dans cette entreprise. Ils se connaissent, ils se sont coalisés. Personne ne m’a crue. Le directeur n’a pris aucune mesure ». La jeune femme a quitté la société. Pas Toufik.

Le Progrès